

REPUBLIC OF CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE NGOURA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

NGOURA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

En cas d'attribution à l'issue de la présente procédure, vous devez le mériter et ne le devoir à personne. Un marché public ne se donne pas, il se gagne. Abandonnons toutes mauvaises pratiques et dénonçons-les.

Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOURA

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N°001/DC/C.NGOURA/SG/CIPM/NGOURA/2019 DU 02 MARS 2021

POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGOURA DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM-DJEREM,
REGION DE L'EST



Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS- Exercice 2021

1. Objet de la consultation

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de Ngoura, Maître Ouvrage, lance, pour le compte de la Commune de NGOURA, une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement du Centre Médical d'Arrondissement (CMA) de Ngoura en matériel médical dans la Commune de NGOURA.

2. Consistances des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent :

- Equipement du CMA de NGOURA.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2021.

5. Consultation et acquisition du Dossier de consultation

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Mairie de NGOURA dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement par lot postulé, à la Recette Municipal de NGOURA, d'une somme non remboursable **de trente mille (30 000) francs CFA**.

6. Remise des Offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Mairie de NGOURA au plus tard le **26 Mars 2021 à 13 heures**, heure locale et devront porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2021 DU 02 MARS 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN
MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGOURA DANS LA
COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- Exercice 2021 ;

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit :

Désignation	Montant (F CFA TTC)	Montant caution (F CFA)
Equipement en matériel médical du CMA de NGOURA	15 000 000	300 000

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

8. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **26 MARS 2021 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOURA siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Mairie de NGOURA.

9. Délai d'exécution

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **deux (02) mois**.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

10. Principaux critères d'évaluation des offres :

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

10.1. Critères éliminatoires :

1. Absence d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
2. Spécifications techniques non-conformes (cf. CCTP) ;
3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
4. N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualifications ;

10.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

- | | |
|--|---------|
| 1. Présentation générale de l'Offre..... | Oui/Non |
| 2. Chiffre d'affaire de l'Exercice 2020 | Oui/Non |
| 3. Accès à une ligne de crédit (Attestation de solvabilité financière délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI)..... | Oui/Non |

4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non
5. Planning de livraison..... Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 80 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

11.Durée de validité

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

12.Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès soit de la Mairie de NGOURA, soit du Directeur du District de Santé de NGOURA Tél : 674 790 224 / 693 938 406.

NGOURA LE, 02 MARS 2021

Le Maire de la Commune de NGOURA

MAITRE D'OUVRAGE

Ampliations :

- ✓ SG/NGOURA
- ✓ SOPECAM;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Président/CIPM/NGOURA ;
- ✓ DDMAP/LD ;
- ✓ DDEPAT/LD ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.



Mada Michel